

OFFICE DE LA RESISTANCE

1^{re} Section Madame Vve BROIXHE née JEUNEHOMME
COMMISSION Rue Pied du Bois Gilles, 72

H E R S T A L.

ATTESTATION

La qualité de Résistant Armé est reconnue à titre posthume à Monsieur DROIXHE, Lambert, Théodore, Gilles
né à Herstal, le 10.7.08,
par la Commission de contrôle de Liège I.,
en date du 4.11.47, en application des articles 1 et 5 de l'arrêté-loi du 19 septembre 1945 établissant le Statut de la Résistance Armée.

Monsieur DROIXHE, Lambert, Théodore, G.
était affilié au groupement P.A.

Le temps passé dans la Résistance est de 2 ans 1 mois
soit du 1.6.41 au 29.6.43, arrondi au mois supérieur.

A Bruxelles, le 3.6.48.

POUR LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE,
Le Lieutenant-Colonel DE RIDDER,
Chef de l'Office de la Résistance,

ATTESTATION POUR : 1^{er} Ayant-droit;

2^o Groupement; ~~3^o~~

3^o O. C. M.;

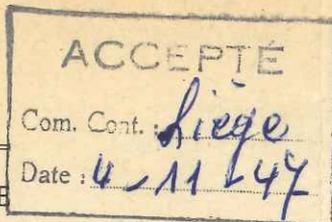
4^o D. G. P. M./III D.;

5^o D. G. P. M.;

6^o

AVIS IMPORTANT.

Il est recommandé au destinataire de la présente attestation de ne pas s'en dessaisir. En aucun cas il n'en sera délivré de duplicata. Le cas échéant, il lui appartient d'en établir des copies à faire certifier conformes éventuellement par l'administration communale de sa résidence.



S. P.
N. transport
P. Th...

PROPOSÉ le :
pour
Ord. Guerre
Méd. Rés. Méd. Comm.
Vol. Guerre Méd. Evané

Groupelement de résistance : *Armée Belge des Partisans.*
Weerstandsgroepering :

NOM (en capitales) : *D R O I X H E*
NAAM (in drukletters) :

Prénoms : *Lambert Théodore, Gilles*
Voornamen :

Domicile : *Herstal rue Pied du Bois Gilles 72*
Adres :

Age et date de naissance : *Herstal le 10 Juillet 1908*
Geboorteplaats en datum :

Nationalité : *Belge*
Nationaliteit :

Etat civil : *Marié 2 enfants*
Burgerlijke stand :

N° de la carte d'identité : *3757*
N° der eenzelvigheidskaart :

Grade et position militaire : *Réformé comme soutien de Famille*
Graad en militaire stand :

Profession et position civile : *Règleur*
Beroep en burgerlijk ambt :

Ayants droit éventuels en cas de décès : *Mme Veuve Droixhe née Hubertine JEUNEHOMME*
Gebeurlijke rechthebbenden in geval van overlijden : *Mme adieu*

Date d'entrée dans la résistance : *début 1941*
Datum van toetreding tot den Weerstand :

Date(s) d'entrée(s) dans le (ou les) groupelement(s) : *à l'A.B.P. vers la mi 1941*
Datum(s) van toetreding tot de groepering(en) : *juin*

Détention éventuelle dans les camps et prisons (dates) : *Saint Léonard le 16 février 1943 (4 mois)*
Gebeurlijke gevangenschap in kampen en gevangenissen (datums) :
puis transféré à la Citadelle et Fusillé le 29 juin 1943

N° de la carte du groupelement (si possible) :
N° der lidkaart (indien mogelijk) :

Par qui avez-vous été affilié au groupelement ? *Lecane Jean Wéry Responsable section F.N.*
Door wie is U aangeworven in de groepering ?

Lieu de votre principale activité : Herstal (Fabrique Nationale)
Streek van uw belangrijkste activiteit :

Activité à contresigner par le chef du groupement, avec appréciation :
Activiteit door den Groepoverste mede te onderteekenen, met beoordeeling :

Recueils de fonds por SOLIDARITE.

Vente de presse clandestine et sabotages à l'usine.

Passage d'armes et de munitions pour le groupement, motif pour lequel il a été arrêté et fusillé.

L'ayant droit
CERTIFIÉ SINCERE ET VERITABLE :
Signature de l'intéressé,
Jeune homme H

Certifié sincère et véritable



ECHT EN WAARACHTIG VERKLAARD :
Ondteekening van belanghebbende,

Déclaration du Commandement National : J'affirme après contrôle :
Verklaring van het Nationaal Commando : Ik bevestig, na onderzoek :

1° Que les attestations ci-jointes émanent (n'émanent pas) (1) de membres chargés effectivement du recrutement et de l'affiliation au groupement;
1° Dat bijgevoegde attesten uitgaan (niet uitgaan) (1) van leden effectief belast met de aanwerving en de aansluiting bij de groepering;

2° Que
2° Dat

était (n'était pas) (1) affilié au groupement avant le 4 juin 1944
deel uitmaakte (geen deel uitmaakte) (1) van de groepering

et qu'il est (n'est pas) (1) demeuré effectivement à ma disposition jusqu'à la libération (ou jusqu'au 4 Juni 1944, en dat hij (niet) (1) ter mijner beschikking is gebleven tot bij de bevrijding (of tot

....., pour les motifs suivants) :
....., uit hoofde van volgende redenen) :

Sceau du groupement
Zegel der groepering

Le Commandement National,
Het Nationaal Commando.

REMARQUE IMPORTANTE.
BELANGRIJKE OPMERKING.

Joindre un certificat d'identité de bonnes conduite, vie et mœurs, portant extrait des condamnations encourues, et un certificat Bij te voegen : een bewijs van goed gedrag en zeden, de opgelopen straffen vermeldend, en een bewijs van burgertrouw, af te leveren door het Gemeentebestuur.

(1) Biffer la mention inutile. — Het onnoodige doorhalen.

MINISTERE
MINISTERIE
DE LA DEFENSE NATIONALE
VAN LANDSVERDEDIGING

OFFICE DE LA RESISTANCE
DIENST van den WEERSTAND

N° du dossier : 679 / 3126 . 3510 .
N° van het dossier :

RECOMMANDE — AANGETEEKEND.

1^o Commission de Contrôle
Controle Commissie

de .. Liège I.
van
palais de justice
Rue n° ...
à straat, n°
te

M. (Nom) DROIXHE (Prénoms) Lambert, Théodore Gilles
(Naam) (Voornamen)

rue Pied in Bois Gilles n° à 72
straat , n° , te

Province de Herstal
Provincie

Résistant isolé (1). — Membre du Groupement de la Résistance (1) P/A
Afzonderlijk Weerstander. — Aangesloten lid van de Weerstandsgroepering

Par décision de la Commission de Contrôle, j'ai l'honneur de vous informer que la reconnais-
Ik heb de eer U mede te delen, dat door beslissing van de Controle Commissie, Uw erken-
sance de la qualité de résistant armé vous a été — accordée — (1) — ~~refusée~~ — (1) en
ning als gewapend Weerstander werd — toegestaan — — ~~verworpen~~ — ter
séance du 194...
zitting van 4 NOV. 1947

..... Liège le 4 NOV. 1947 194...
, den

Pour Le Président de la Commission,
De Voorzitter van de Commissie,

T. S. V. P. — D. A. U. B.

Ministère de la Défense Nationale
Service de Liquidation
de
1^{re} Armée Belge des Partisans
36; Av. Milcamps 36
Bruxelles

Bruxelles, le 12 3 48.

Ref: 3510. B. H. 260

*Administration Communale
de Liège*

Liège, le 29-6-1948.

*Extrait à réclamer à
Liège.*

Monsieur le Bourgmestre,

à transmettre à Liège.

Afin de nous permettre
d'introduire une proposition de distinction hono-
rifique à titre posthume en faveur du nommé
Alexis Lambert, C. G. anciennement domicilié
dans votre commune, *rue Pied du Bois Gilles n° 72.*
nous vous saurions gré de nous faire parvenir un
extrait de l'acte de décès de l'intéressé.

Cette pièce officielle
devrait si possible faire état de la date de nais-
sance du bénéficiaire et des noms et adresse de son
ayant droit légal.

Nous vous remercions d'a-
vance de votre bonne obligeance et vous prions
de croire, Monsieur le Bourgmestre, en nos senti-
ments les meilleurs.

Le Secrétaire National,

Adam

R. Adam

ARMEE BELGE DES PARTISANS

AMICALE

36, Avenue Milcamp
BRUXELLES

Rég. 013

ETAT DE PROPOSITION

d'octroi de Distinction Honorifique, à titre posthume, en faveur de ses membres de la Résistance ou du Service de Renseignements et d'Action tombés au Champ d'Honneur.

NOM (en lettres capitales) . . . D.R.O.I.X.H.E.

PRENOMS . . . Lambert, Théodore Gilles

DATE DE NAISSANCE : . . . 10. juillet. 1908

DE ET POSITION A L'ARMEE BELGE (éventuellement)

GRADE RECONNU PAR LE STATUT DE LA RESISTANCE OU DANS L'ARMEE BELGE DES PARTISANS P.A.

DATE D'AFFILIATION AU GROUPEMENT . . . 1942

NUMERO DE LA CARTE D'IMMATRICULATION . . . Corps 013

DISTINCTION HONORIFIQUE DONT L'INTERESSE EST TITULAIRE :

a) à titre militaire :

b) à titre civil :

LANGUE DANS LAQUELLE LE BREVET DOIT ETRE ETABLI : français

ADRESSE DE L'AYANT-DROIT LEGAL:

. Pied du Bois Gilles, 72, Herstal

OBSERVATIONS: . . . arrêté le 18 janvier 1943

. Fusillé le 29 juin 1943

Citation proposée spécifiant la date, le lieu et les circonstances du décès en y joignant un extrait de l'acte de décès:

acte de décès. Soldat à l'A.B.P. depuis la formation de l'organisation fait partie du groupe de sabotage de la F.N.. A fourni en armes, la résistance, jusqu'au 18 janvier 1943 date de son arrestation. a été exécuté le 29 juin 1943 à la Citadelle de Liège. A rempli, avec ténacité une tâche obscure et difficile.

J. Thomas

Chef du Groupement de Résistance

A, le

Le Chef du Groupement de Résistance
Nom (en lettres capitales)
signature

ET APPROUVE

Chef de l'Office de la Résistance

A, le

Le Chef de l'Office de la Résistance.

Chef du
CITATION proposée par le Groupement de la Résistance Armée.

Membre de l'ARMÉE BELGE DES PARTISANS depuis le 16 février 1943, il réalise toutes les missions qui lui sont confiées avec un maximum de succès.

BM. en annexe: acte de décès:

Il exécuta des missions de grande importance et participa à la réalisation de nombreuses actions d'importance (sabotages à l'Usine) et fut tué le 29 juin 1943.

Arrêté en service commandé le 16 février 1943, il fut incarcéré à Saint Léonard (4 mois) ensuite transféré à la Citadelle de Liège où il fut fusillé le 29 juin 1943.

DROIXHE.-

LAMBERT, THEODORE, GILLES.

A Bruxelles le 29 avril 1948

HERSTAL le 10 juillet 1948

Le Chef du Groupement de la Résistance Armée Belge

Le Chef du Groupement de la Résistance Armée

Soldat

Partisan

juin 1941

LIEGE 4.II.47.

inexistant sous l'occupation

Un est approuvé

A néant: néant:

Le Chef de l'Office de la Résistance

Associations de la Résistance sa veuve:

JEUNEHOMME Hubertine à Herstal, rue Pied du Bois Gilles 72

Membre de l'ARMÉE BELGE DES PARTISANS depuis juin 1941 quoique ayant fait de la Résistance bien avant cette date, il réalise toutes les missions qui lui sont confiées sans se soucier des dangers auxquels il s'expose en accomplissant toutes les tâches qui lui sont dévolues: Diffusion de la presse clandestine, récolte de fonds pour le soutien des familles de nos Camarades déjà tombés, transport d'armes et de dynamite. Il participe à diverses actions de sabotage à l'Usine.

Arrêté par l'ennemi le 16 février 1943, il est incarcéré à la prison de Saint Léonard, (4 mois) ensuite transféré à la Citadelle de Liège, où il fut fusillé le 29 juin 1943.

Chef du
CITATION proposée par le Groupement de la Résistance Armée.

Membre de l'ARMÉE BELGE DES PARTISANS actif et courageux, il réalise toutes les missions qui lui sont confiées avec un maximum de succès.

Il transporte des armes, munitions et explosifs permettant ainsi la réalisation d'une série d'actions très importantes (sabotages à l'Usine) F.N. Il a fourni des armes jusqu'au 18 janvier 1943.

Arrêté en service commandé, le 16 février il est incarcéré à Saint Leonard (4 mois) ensuite transféré à la Citadelle de Liège où il fut fusillé le 29 juin 1943.

- - - - -

LAMBERT, THEODORE
A Bruxelles le 29 avril 1948

HERSTAL le 10 juillet 1948
Secrétaire du Groupement de la Résistance Armée

Le Chef du Groupement de la Résistance Armée

Jules
Partisan
juin 1941

LIEGE le 11.11.47

inexistants sous l'occupation

Vu et approuvé
A _____ le,

Secrétaire de l'Office de la Résistance

Le Chef de l'Office de la Résistance

LE CHEF DU GROUPEMENT DE LA RESISTANCE ARMEE
HERSTAL, rue Pied du Bois Gilles 75

Membre de l'ARMÉE BELGE DES PARTISANS depuis juin 1941, ayant fait de la Résistance son métier, il réalise toutes les missions qui lui sont confiées sans se soucier des dangers auxquels il est exposé accomplissant toutes les tâches qui lui sont dévolues; Directeur de la presse clandestine, récolte de fonds pour le soutien des familles de nos Compagnons défaits, transport d'armes et de dynamite. Il participe à divers sabotages à l'Usine.

Arrêté par l'ennemi le 16 février 1943, il est incarcéré à Saint Leonard (4 mois) ensuite transféré à la Citadelle de Liège, où il fut fusillé le 29 juin 1943.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
Service de Liquidation
de

L'Armée Belge des Partisans
36, avenue Milcamps, 36,
Bruxelles

Bruxelles, le

VILLE DE LIÈGE
INDICATIF GÉNÉRAL

28 AVR. 1948

N°

Beau

28. bis

Ad. Com. Liège

Off: 3570

ETAT CIVIL
28 AVR 1948
LIÈGE

1416

2251/43

Monsieur le Bourgmestre,

Afin de nous permettre d'introduire une proposition de distinction honorifique à titre posthume en faveur du nommé: *Droix de Lambert, Etienne-Gilles*, anciennement domicilié dans votre commune, rue N° ? , nous vous saurions gré de nous faire parvenir un extrait de l'acte de décès de l'intéressé.

Cette pièce officielle devrait si possible faire état de la date de naissance du bénéficiaire et des noms et adresse de son ayant droit légal.

Nous vous remercions d'avance de votre bonne obligeance et vous prions de croire, Monsieur le Bourgmestre, en nos sentiments les meilleurs.

Le secrétaire National

R. Adam

R. ADAM

N.B.: Adresse précédente:

72 rue Piet du Bois Galle
Herstal.

L'autor. com. de Herstal nous signale que c'est l'autor. com. de Liège qui doit fournir l'acte de décès. Droix de fut fusillé à Liège le 29 Juin 48.



SERVICE DE L'ETAT-CIVIL

Le présent extrait est délivré
exclusivement pour

1. Indigence constatée par certificat
du Bourgmestre de
en date du
2. Affaire administrative.
3. Affaire militaire.
4. Caisse d'Epargne et de Retraite.
5. Caisse de Prévoyance des ou-
vriers mineurs.
6. Société de Secours Mutuels.
7. Allocations familiales.
8. Chômage involontaire.
9. Le Fonds des mieux Doués.
10. Accidents de Travail.
11. Fonds des Estropiés et Mutilés.
12. Le Ministre de la Justice (S. P.)
13. Le Ministre des Affaires Econo-
miques (Office Central des Sta-
tistiques).
14. Etre transcrit conformément à
l'article 80 du Code Civil.
15. Etre annoté aux registres de la
Population (A. R. du 30-12-1900).
16. Satisfaire à la Convention Inter-
nationale conclue le
entre la Belgique et
17. Dommages de Guerre et Victimes
Civiles.
18. Le Gouverneur de la Province.

1416

VILLE DE LIÈGE

Extrait des registres aux actes de décès
N° 2251.- L'an mil neuf cent quarante trois, le vingt neuf
juin, est décédé à Liège, D R O I X H E Lambert Théodore
Gilles, né le dix juillet mil neuf cent huit à Herstal, -
époux de Hubertine Emilie Jeunehomme, fils de Jules Léon
Pierre Droixhe et de Jeanne Marguerite Nottet, décédés.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre pour
la raison reprise en marge sous le numéro 3

Liège, le 30 avril 1948

L'Officier de l'Etat-Civil,



el 3510

Biographie.

(Posthume)

DROIXHE Lambert Théodore Gilles
né à Herstal le 10 juillet 1908
Belge

Grade et position militaire: Réformé comme soutien de famille
chef de groupe à la section F.N. sous les ordres de Jacques ALBERT
Affilié à l'Armée Belge des Partisans en juin 1941

L'intéressé n'était titulaire d'aucune décoration tant civile que
militaire.

Son ayant droit: Hubertine JEUHOMME Veuve DROIXHE domiciliée rue pied
du bois Gilles 72 à Herstal.

Le brevet doit être rédigé en langue française.

Lambert DROIXHE participe comme chef de section à la diffusion de la
presse clandestine au bague de la F.N. il procède à de très nombreux
recueils de fonds pour Solidarité.

Il y organise le sabotage de la production des machines et de
l'outillage.

Il y remplit aussi l'importante mission de passeur d'armes et de
munitions pour le groupement il est arrêté pour ce motif le 16/2/43
et fusillé à la citadelle de Liège le 29/6/1943.



ROYAUME DE BELGIQUE

VILLE DE LIÈGE

Le présent extrait est délivré
exclusivement pour

1. Indigence constatée par certificat du Bourgmestre de
en date du
2. Affaire administrative.
3. Affaire militaire.
4. Caisse d'Epargne et de Retraite.
5. Caisse de Prévoyance des ouvriers mineurs.
6. Société de Secours Mutuels.
7. Allocations familiales (Loi du 14-4-1927, art. 5).
8. Chômage involontaire.
9. Le Fonds des Mieux Doués.
10. Accidents de Travail.
11. Fonds des Estropiés et Mutillés.
12. Le Ministre de la Justice (Sûreté Publique).
13. Le Ministre des Affaires Economiques (Office Central des Statistiques).
14. Etre transcrit conformément à l'article 80 du Code Civil.
15. Etre annoté aux registres de la Population (A. R. du 30-12-1900).
16. Satisfaire à la Convention Internationale conclue le
entre la Belgique et
17. Dommages de Guerre et Victimes Civiles.



VILLE DE LIÈGE

Extrait des Registres aux actes de décès

N° 2251.- L'an mil neuf cent quarante trois, le vingt neuf juin est décédé à Liège I, Chemin de la Citadelle I : D R O I X H E , Lambert Théodore Gilles, né le dix juillet mil neuf cent et ~~ah~~ huit à Herstal, époux de Hubertine Emilie Jeunehomme, fils de Jules Léon Pierre et de Jeanne Marguerite Nottet, décédée. Le père est domicilié à Cupeye.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, pour la raison
reprise en marge sous le n°
approuvé la rature d'un mot nul³
Liège, le 5 novembre 1946.



L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL,

[Signature]